

BULLETIN RÉGIONAL DE SURVEILLANCE PASTORALE

MAI - JUIN 2024



Quelques faits saillants

- Difficile installation de la saison pluvieuse dans les espaces pastoraux affaiblissant d'avantage le cheptel ;
- Validation des données de comptage des animaux au niveau de trois corridors de transhumance transfrontalière ;
- Emergence de multiples tensions sociales débouchant sur l'abattage d'animaux



INTRODUCTION

Le présent bulletin de surveillance de la zone agropastorale des différentes régions du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal, du Bénin et du Togo pour la période mai-juin 2024 est élaboré principalement par le Réseau Billital Maroobe (RBM). Le RBM a mis en place dans plusieurs pays du Sahel, en collaboration avec d'autres partenaires dont les logos sont affichés sur la dernière page, un système de veille pastorale, en s'appuyant sur des relais qui collectent et transmettent hebdomadairement des données portant sur les mouvements du bétail, les zones de concentration et les flux de transhumance des troupeaux, ainsi que sur la disponibilité des ressources pastorales, l'état d'embonpoint et de santé des ruminants, les incidents qui affectent la vie des pasteurs, les prix et la disponibilité des produits de première nécessité sur les marchés, etc. La démarche méthodologique adoptée s'appuie sur la réalisation d'enquêtes au niveau de sites sentinelles de surveillance pastorale choisis par le RBM & ACF. La qualité des données collectées est soigneusement vérifiée, avant leur envoi vers un premier serveur du RBM (KoboToolbox). Elles sont ensuite connectées à une plateforme (Power BI) pour faire l'objet de traitements statistiques et informatiques via le langage « DAX » ; ce qui permet de les rendre visualisables sous forme d'une cartographie dynamique, de graphiques illustratifs et d'infographie. Par la suite, un

bulletin est élaboré, en se basant sur des analyses cohérentes et scientifiques pour présenter la situation pastorale des pays du Sahel et du golfe de Guinée. L'un des atouts majeurs de ce système de veille réside dans l'optimisation des dispositifs endogènes établis par les organisations pastorales.

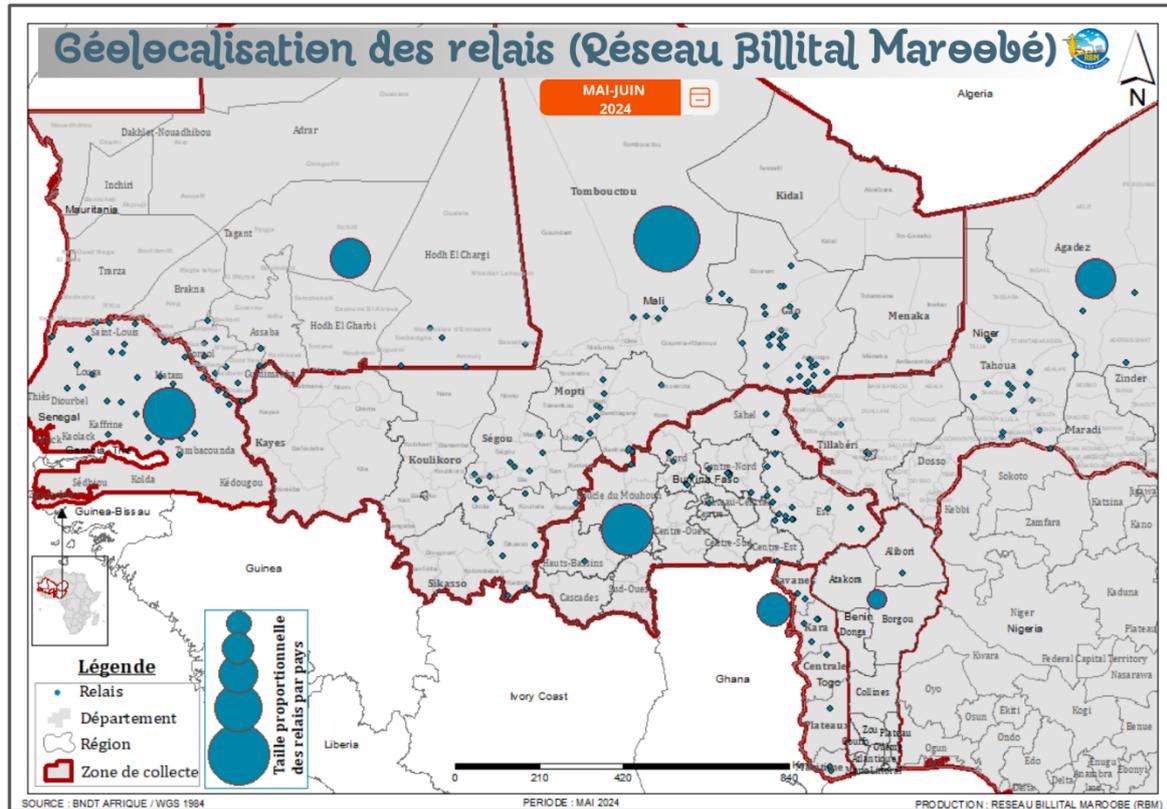


FAITS SAILLANTS

- ➔ Extension de la couverture géographique du bulletin ;
- ➔ Validation des données de comptage des animaux au niveau de trois corridors de transhumance transfrontalière ;
- ➔ Emergence de multiples tensions sociales débouchant sur l'abattage d'animaux ;
- ➔ Pénurie des aliments du bétail au niveau de 45 % des localités suivies ;
- ➔ Augmentation du prix moyen des caprins et baisse du prix de l'aliment du bétail ;
- ➔ Baisse du prix moyen du riz et hausse du prix des autres céréales ;
- ➔ Enregistrement de chocs d'origine anthropique et naturelle ;
- ➔ Aggravation des difficultés rencontrées par les pasteurs transhumants burkinabé bloqués dans la zone frontalière Bénin-Togo ;
- ➔ Prise en étau des flux de transhumance Niger-Nigeria entre les conflits agriculteurs-éleveurs et l'inflation du prix des denrées alimentaires.



GEOLOCALISATION DES RELAIS



Carte n° 1 : Répartition spatiale des relais.

Pour assurer l'élaboration du présent numéro du bulletin régional, des enquêtes ont été réalisées sur le terrain par des agents relais au niveau des sites sentinelles de surveillance pastorale du RBM et d'ACF.

La figure n° 1 ci-dessous présente la répartition spatiale des agents dans les sept pays couverts au cours la période de mai-juin 2024. Au total, 951 formulaires ont été remplis par les agents

relais. Certains de ces agents n'ont pas réussi à réaliser l'enregistrement des coordonnées géographiques. C'est pourquoi on constate un chevauchement de nombres entre les coordonnées et les autres indicateurs renseignés. Comparativement au bimestre précédent (1542 formulaires), une baisse du maillage cartographique de -38% a été constatée sur l'ensemble des pays suivis.

Les détails de la fréquence de la collecte sont mentionnés dans le tableau suivant :

Tableau n°1 : Fréquence comparative de collecte.

Pays suivis à la période	Fréquence	
	Mars-Avril	Mai-Juin
BF	223	98
Niger	383	268
Mali	531	498
Togo	53	34
Mauritanie	143	16
Sénégal	194	34
Bénin	-	3
Nigéria	15	-
TOTAL	1 542	951

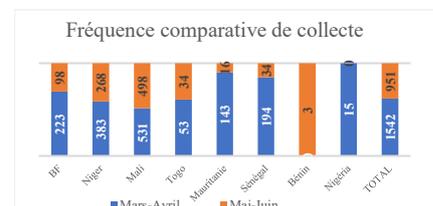
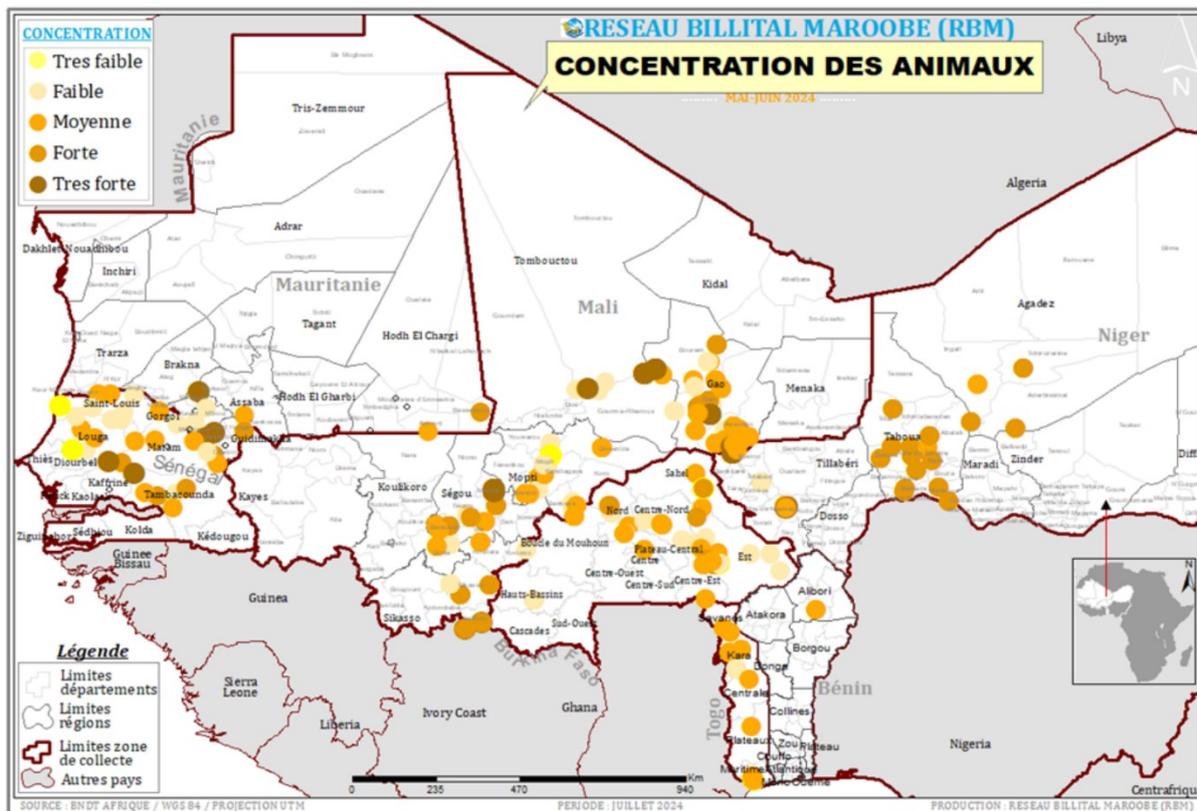


Figure n°1 : Fréquence de la collecte



CONCENTRATION ET MOUVEMENTS DU BETAIL

→ CONCENTRATION DU BETAIL



Carte n°2 : Concentration du bétail

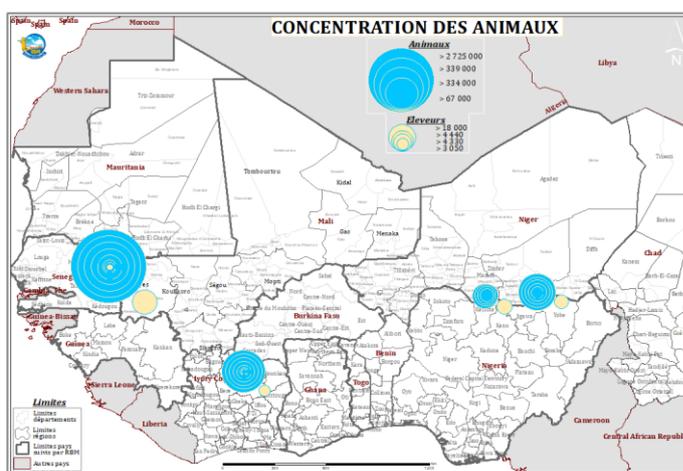
Au cours de la période comprise entre mai et juin 2024, la concentration des troupeaux observée dans les régions et communes surveillées est jugée moyenne à 50 % sur l'ensemble des pays du Sahel et des pays côtiers. Des concentrations très faibles ont été localisées dans les régions de l'Est et du Centre-Nord au Burkina Faso, dans les régions de Mopti au Mali et de Tillabéry au Niger, ainsi que dans celle de la Savane au Togo. En revanche, des concentrations très fortes ont été observées à Gao, Ségou et Sikasso au Mali, Tillabéry au Niger, ainsi que dans le Gorgol en Mauritanie.

Comparativement à la période précédente, les concentrations augmentent légèrement en raison de l'accentuation de la période sèche qui

tire vers sa fin ; ce qui provoque des regroupements autour des dernières ressources pastorales. Le tableau ci-dessous présente cette comparaison des appréciations extrêmes :

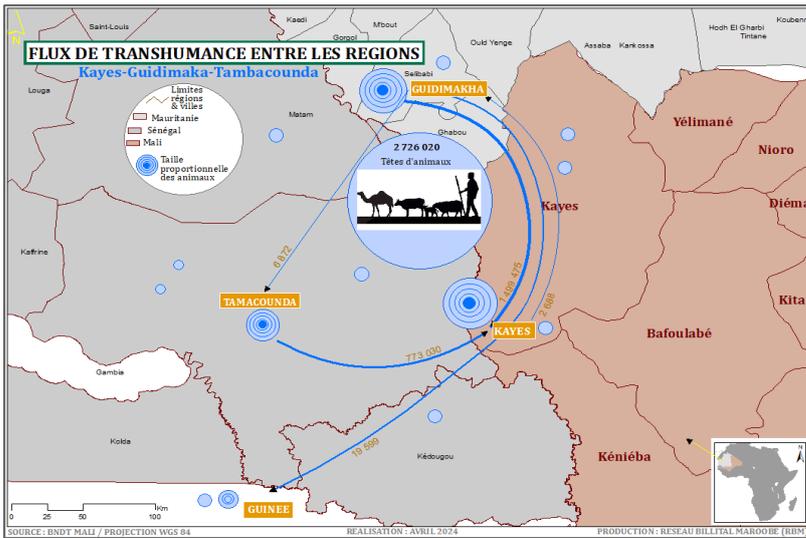
Tableau n°2 : Comparaison de l'évolution des appréciations.

Appréciation	Mars-Avril	Mai-Juin
Très Faible	2,9%	2,3%
Très Forte	4,7%	7,1%



Carte n° 3 : Zones de concentration des comptages.

➔ **MOUVEMENTS DU BETAIL : Résultats du comptage dans 4 corridors et 7 Pays**

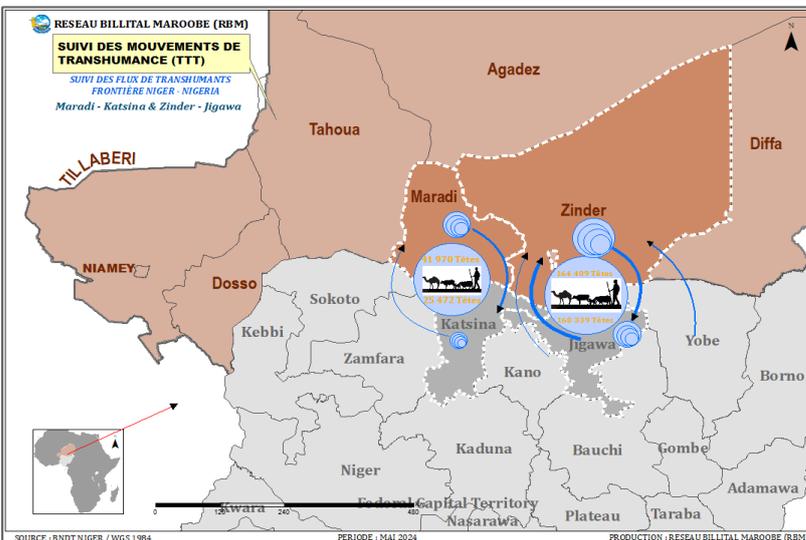


Carte n° 4 : Flux du comptage du corridor 1 - validation du 30-31 mai.

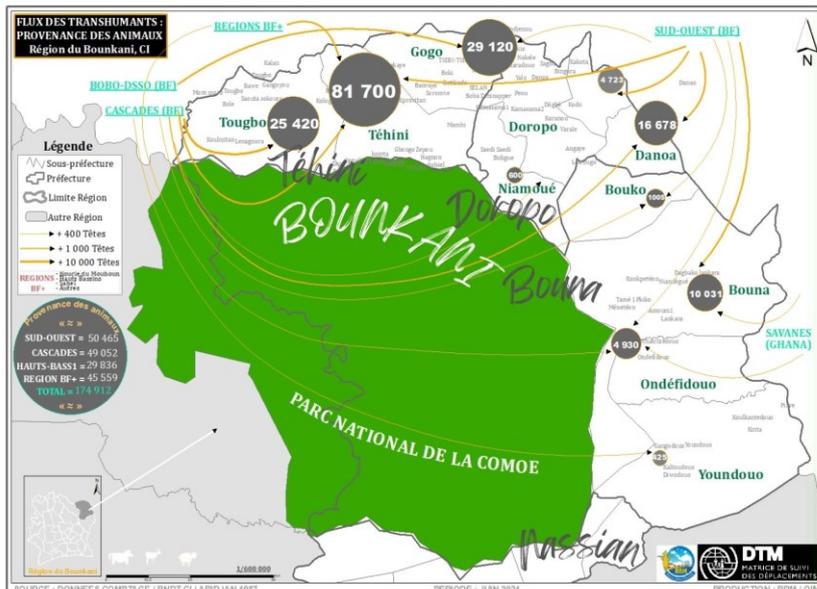
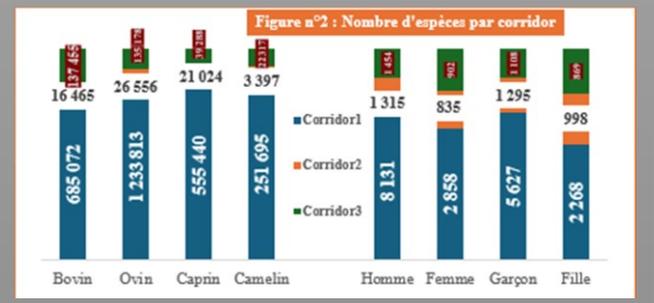
Le PRAPS, à travers sa coordination régionale au sein du CILSS, travaille avec le RBM et ses organisations pastorales membres pour cartographier les mouvements des éleveurs transhumants au niveau de trois corridors de transhumance, afin de mieux comprendre la dynamique et les caractéristiques des mouvements de transhumance internes et transfrontaliers :

- ® Corridor 1 : Kayes-Guidimakha - Tambacounda (Mali-Mauritanie-Sénégal)
- ® Corridor 2 : Maradi-Katsina } Niger-Nigéria
- ® Corridor 3 : Zinder-Jigawa }

Un dispositif a été mis en place dans les trois corridors de décembre 2023 à février 2024 pour compter les animaux transhumants qui se rendent dans les pays d'accueil (phase aller de la transhumance). La validation des résultats des trois corridors a été faite les 30-31 mai 2024 à Tambacounda, les 7-8 juin à Maradi et les 10-11 juin à Zinder.



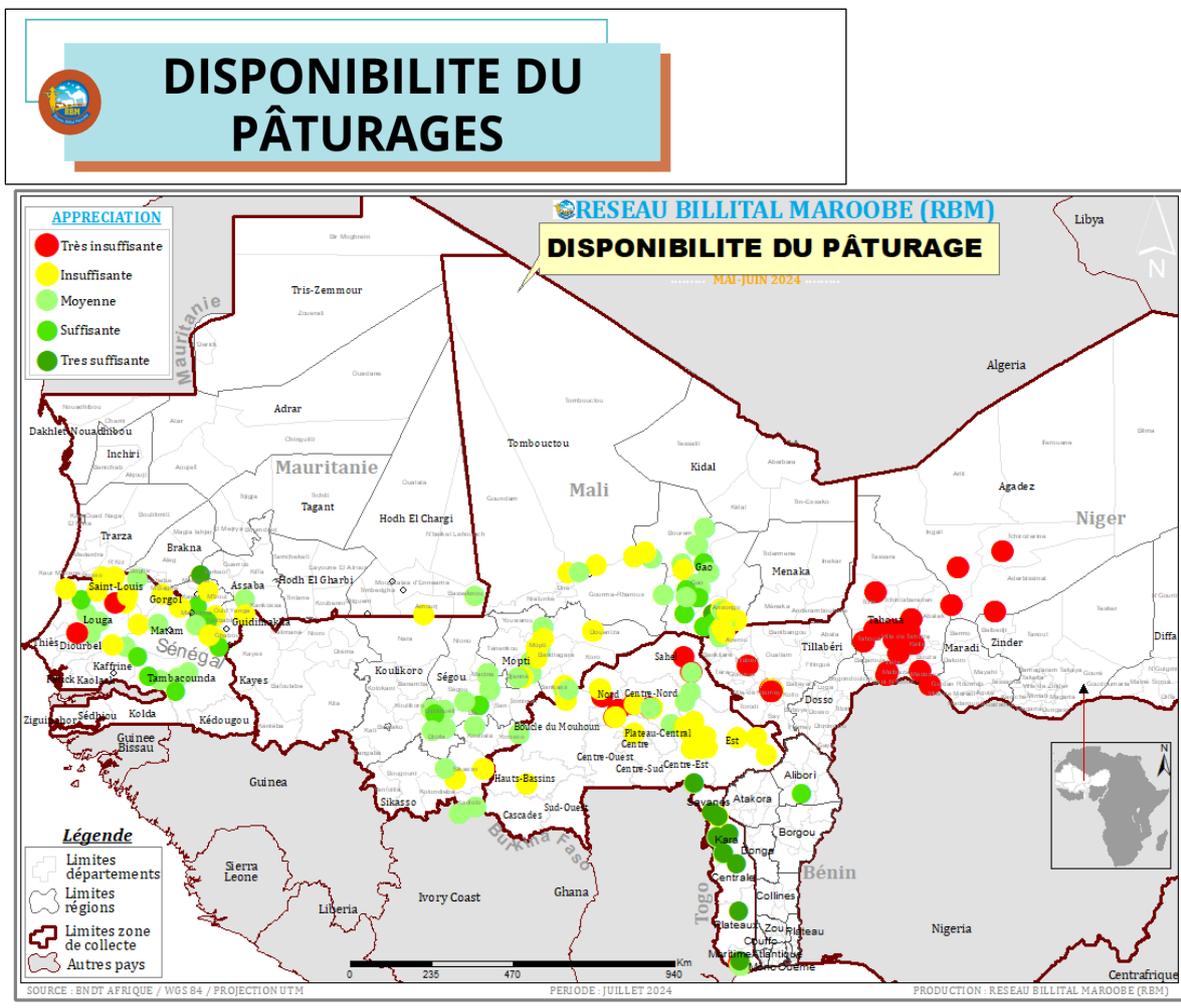
Carte n°5 : Flux du comptage du corridors 2&3 - validation 7-8 juin.



Carte n° 6 : Cartographie des animaux sur le sol de Bounkani - Validation le 16 avril 2024 à Bouna.

➔ **MOUVEMENTS DU BETAIL : Cartographie régionale des animaux en Côte d'Ivoire**

Malgré les mesures d'accueil sélectif des réfugiés aux frontières sans leur bétail qui ont été adoptées par le Gouvernement de la Côte d'Ivoire, plus de 175 000 têtes de bétail ont été recensées dans la seule région de Bounkani (principalement dans les départements de Bouna, Doropo et Téhini). Ces animaux sont conduits par 2 468 éleveurs dont les 2/3 sont des transhumants étrangers. Alors qu'il n'existe que trois postes officiels réservés à l'entrée des transhumants sur le territoire ivoirien, les données collectées par le dispositif du RBM ont recensé douze points de passage.



Carte n° 7 : Disponibilité du pâturage.

La carte ci-dessus décrit l'état des ressources en pâturage au cours de la période de mai à juin 2024. Globalement, le disponible fourrager demeure insuffisant dans la plupart des régions sur l'ensemble des pays suivis. Une disparition accentuée de pâturage se fait ressentir sur tout le territoire Nigérien. La plupart des régions du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal ont connu un déficit fourrager. En revanche, un stock relativement suffisant de pâturage a été observé dans quelques pays de golfe de Guinée, notamment le Bénin et le Togo.

Comparativement à la période précédente (mars-avril 2024), la disponibilité actuelle du fourrage est marquée par une baisse. Les zones qui étaient pourvues de pâturage ont vu leurs

stocks s'amenuiser. Cette situation s'explique par plusieurs facteurs :

- Poursuite de la saison sèche ;
- Surpâturage dans les endroits pourvus de pâturage ;
- Passage des feux de brousse.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'indisponibilité du pâturage.

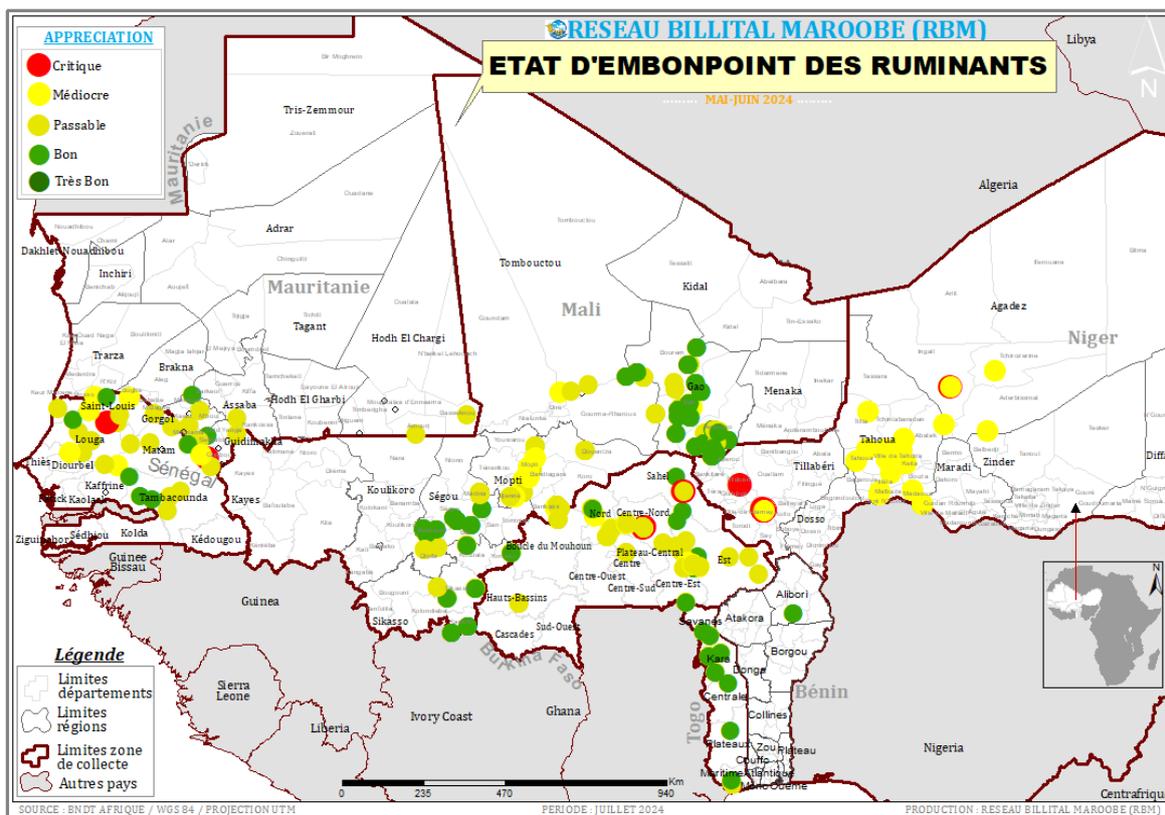
Tableau n° 4 : Comparaison de l'évolution.

Pâturage disponible	Mars-Avril	Mai-Juin
Très Insuffisant	7,1%	19,2%
Très Suffisant	2,1%	1,3%

La lignification des fourrages herbacés pendant la saison sèche entraine des conséquences sur l'état d'embonpoint des ruminants, surtout ceux restés sur place.



ETAT D'EMBonPOINT ET DE SANTE DES ANIMAUX



Carte n° 8 : Etat d'embonpoint sur 7 pays.

→ EMBONPOINT

Au cours de la période de mai à juin 2024, l'état d'embonpoint des animaux est globalement passable, voire médiocre dans les pays du Sahel. Avec l'épuisement progressif du pâturage et des résidus cultureaux, l'état d'embonpoint des animaux se dégradera encore au cours des prochaines semaines, avant l'installation des premières pluies. Le manque croissant de pâturages pendant cette saison sèche dans les pays sahéliens engendre l'intensification des flux de transhumance transfrontalière et la prolongation du séjour des troupeaux dans les pays d'accueil. La fréquence de l'état d'embonpoint médiocre est nettement plus élevée que lors de la période précédente. L'état d'embonpoint a régressé ; ce qui entraîne des conséquences

directes sur l'état physique des ruminants, leur santé et les taux de mortalité.

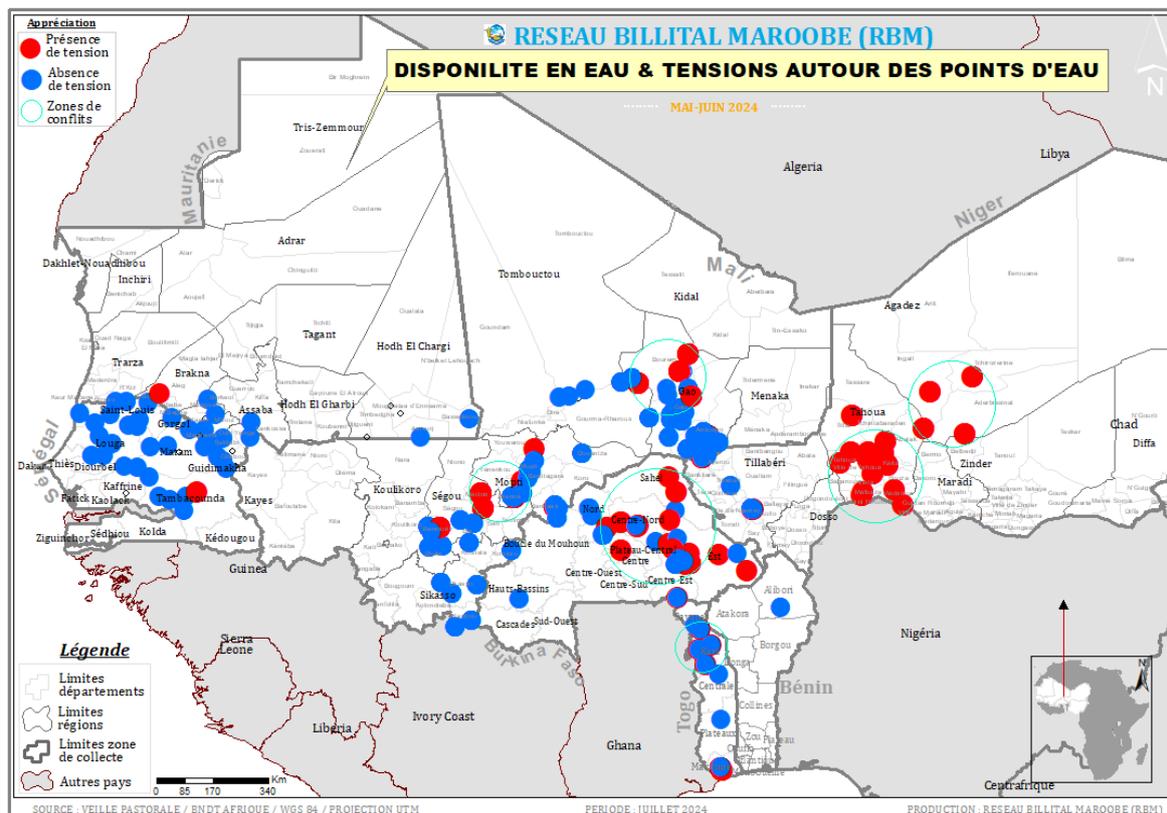
→ SANTE

L'épuisement des ressources pastorales, le mauvais état d'embonpoint des animaux et l'insécurité qui affecte la transhumance ont occasionné la survenance de quelques vagues de maladies et accru les difficultés d'alimentation des ruminants ; ce qui a entraîné des mortalités animales. Au total, 59 troupeaux ont été frappés de maladies animales, ayant entraîné parfois des mortalités. Les plus fréquentes sont consignées dans le **tableau n° 5** ci-dessous.

Maladie	Daigai-daigai, vomissement, safà, ballonnement, diarrhée, fièvre, plaie, ganglion, dermatose, migraine, Gabadjai.
Fatigue	Mal de pied, emboitement, avortement, problème de respiration, perte de poids.



DISPONIBILITE EN EAU ET TENSIONS AUTOUR DES POINTS D'EAU



Carte n° 9 : Disponibilité en eau, tension autour des points d'eau et mort d'animaux.

→ **DISPONIBILITE**

La disponibilité en eau d'abreuvement est jugée insatisfaisante au cours de cette période, même si l'appréciation moyenne prédomine. Les principales sources d'eau sont les mares, les puits et les barrages. Comparativement à la période précédente, la disponibilité des ressources en eau a connu une baisse marquée sur l'ensemble des sites d'observation. Toutefois, cette situation connaît une amélioration qui est consécutive à l'arrivée des premières pluies. Dans certaines régions, les fortes concentrations de troupeaux au niveau des sites relativement sécurisés ont impacté considérablement la disponibilité des ressources en eau et créé des foyers de tensions.

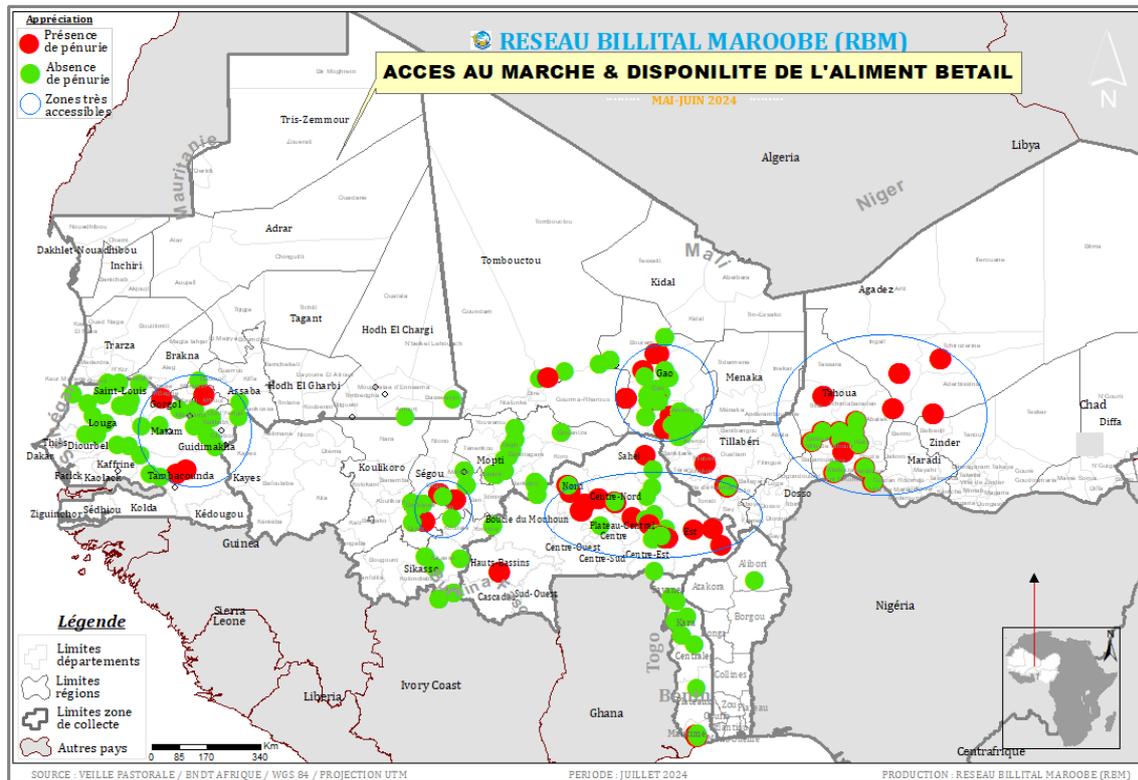
→ **TENSIONS AUTOUR DES POINTS D'EAU (6 zones de conflit enregistrées)**

Ces foyers de tensions ont été recensés dans tous les pays, à l'exception du Bénin. Le niveau de tensions reste élevé (+17%) comparativement à la période précédente, notamment dans quelques régions, les statistiques n'étant pas exhaustives sur l'ensemble des territoires : (i) Est, Centre-Nord et Sahel au Burkina Faso ; (ii) Gao, Mopti et Ségou au Mali ; (iii) Agadez, Tahoua et Maradi au Niger ; (iv) Kara et Maritime au Togo ; (v) Tambacounda au Sénégal ; et (vi) Brakna en Mauritanie.

Il a été dénombré 65 cas de mortalités animales. Il convient de souligner que la cause de ces sinistres est liée aux tensions autour des points d'eau, aux maladies animales et aux actes de violences commis contre les animaux transhumants.



ACCES AUX MARCHES ET DISPONIBILITE DE L'ALIMENT BETAIL



Carte n°10 : Accès au marché et disponibilité de l'aliment pour bétail.

→ ACCESSIBILITE

L'analyse des données portant sur l'accessibilité des marchés à bétail au niveau des zones suivies révèle qu'une très grande majorité des marchés a été accessible durant la période concernée. Cependant, compte tenu de la situation sécuritaire préoccupante dans plusieurs zones, les marchés deviennent difficilement accessibles, parce que les actes de violences se multiplient contre les éleveurs et les convoyeurs de bétail. Comparativement à la période précédente (mars-avril), le bimestre mai-juin a été marqué par une baisse du niveau d'accès aux marchés.

→ PENURIE D'ALIMENT BETAIL

L'analyse de la disponibilité de l'aliment du bétail révèle que 45 % des localités suivies ont

connu une pénurie durant la période. Globalement, on constate une baisse de -4% par rapport à la période précédente, mais la proportion des localités touchées par la pénurie est plus grande. La persistance de la pénurie explique le maintien d'un niveau prix toujours élevé des sous-produits agro-alimentaires (SPA) et l'inaccessibilité des éleveurs à l'aliment du bétail. Cette situation s'explique en cette période de l'année par deux facteurs principaux : (i) l'inaccessibilité des zones de production par les commerçants d'aliment du bétail ; et (ii) le niveau élevé d'utilisation de l'aliment du bétail par les éleveurs sédentaires. La restriction de la mobilité du bétail et la diminution de la quantité de fourrage disponible accroissent la demande en compléments alimentaires.



ANALYSE DES TENDANCES DU MARCHÉ

→ EVOLUTION DU PRIX MOYEN COMPARATIF (OVIN-CAPRIN-ALIMENT DU BETAIL)

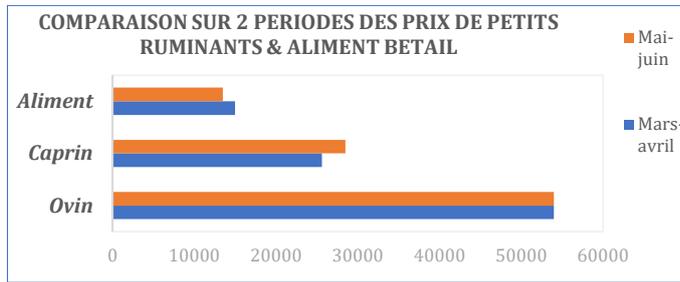


Figure n°3 : Prix comparatif par pays.

Cette figure n°3 présente les données synthétisées par période et la variation des prix moyens des produits par type. Nous constatons globalement que le prix de l'aliment du bétail a baissé comparativement à la période précédente. Le cours des caprins a augmenté et celui des ovins est resté constant. Les données statistiques sont les suivantes :

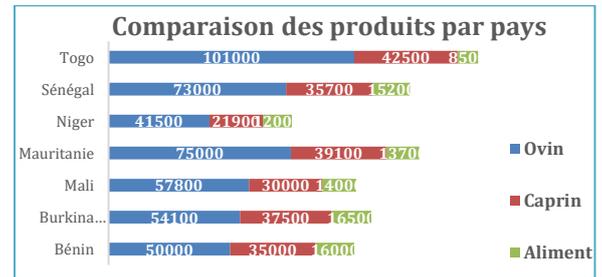


Figure n°4 : Prix moyen comparatif des 3 produits.

- Une baisse du prix de l'aliment du bétail SPAI de -6% ;
- Une augmentation du prix des caprins de l'ordre de +14% ;
- Après avoir connu une baisse après la fête de fin du Ramadan et celle de la Tabaski, le prix moyen des ovins est resté stable par rapport à la période antérieure.

→ EVOLUTION DU PRIX MOYEN DES DENREES ALIMENTAIRES

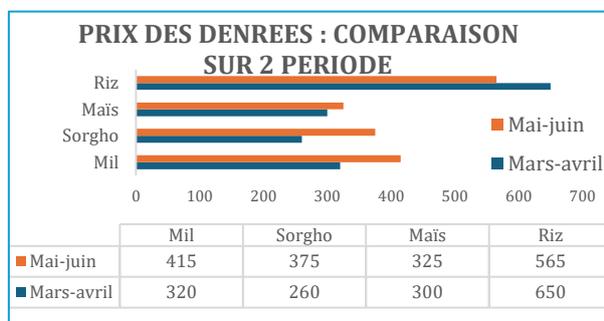


Figure n° 5 : Comparaison des prix sur 2 périodes.

C'est seulement le prix du riz qui a connu une baisse durant cette période. Le prix du kilogramme de cette céréale qui dépassait 1000 FCFA au cours du premier bimestre de 2024 a fortement baissé. Le cours s'élevait à 700 FCFA entre mars-avril. En mai-juin, le prix moyen pratiqué dans tous les pays est de 565 FCFA. Les augmentations de prix concernent :

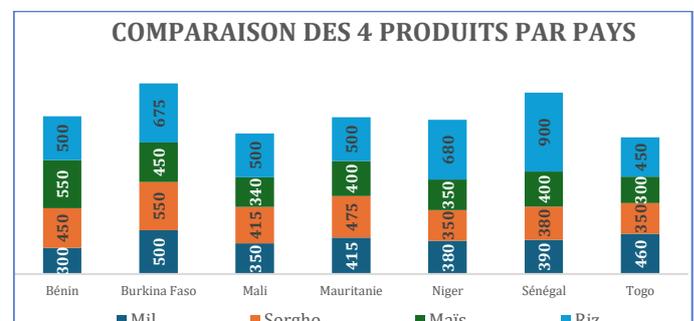


Figure n° 6 : Comparaison par pays.

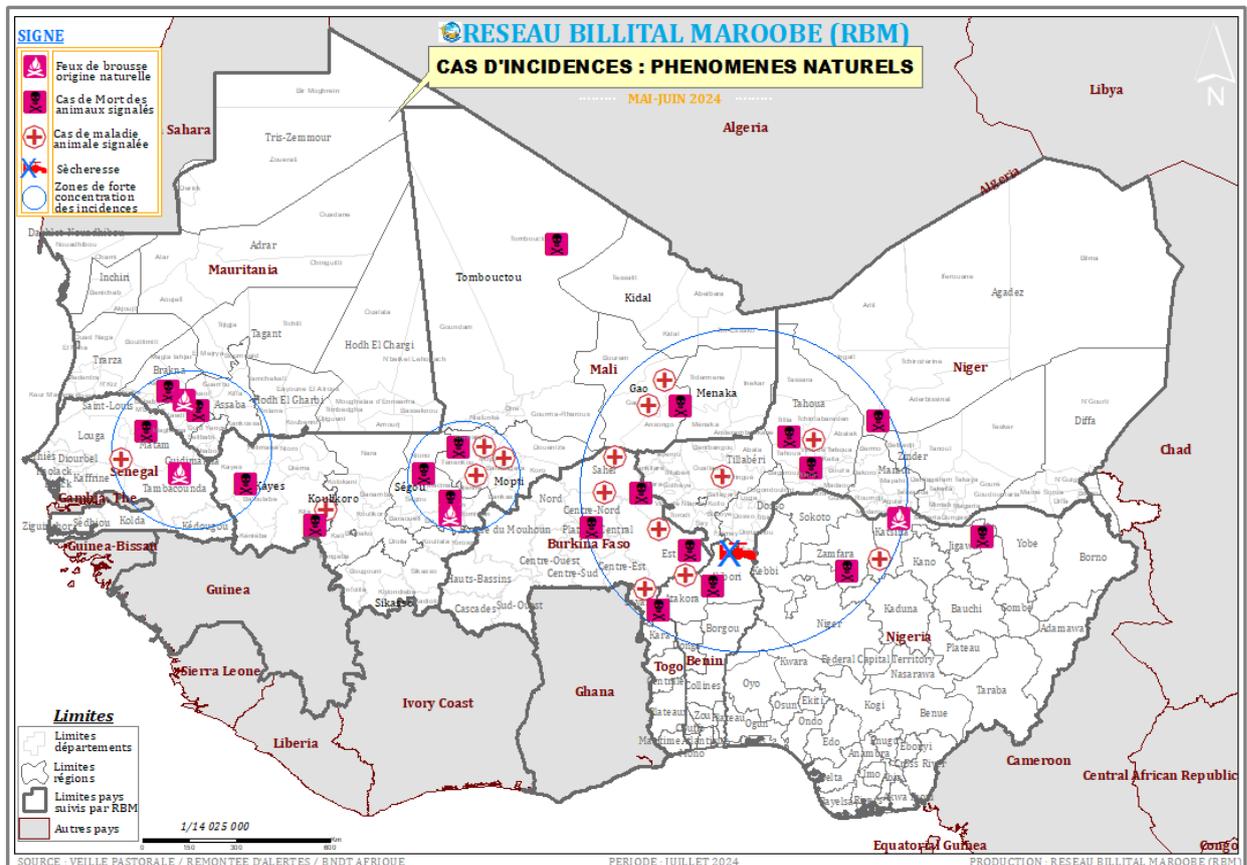
- Le mil avec +2,51% ;
- Le sorgho avec +9,25% ;
- Le maïs avec +6,65%. Le Burkina Faso et le Sénégal se singularisent en termes de renchérissement des prix moyens des céréales.

Figure n°7 : Dégression du prix du riz. →



RESULTATS DU DISPOSITIF D'ALERTE

INCIDENCES ET SURVENANCES DE PHENOMENES NATURELS



Carte n°11 : Incidences et survenance des phénomènes naturels.

Au cours de cette période bimestrielle des cas de survenance d'incidences ont été signalés dans les huit pays suivis. Ces événements comprennent 3 cas de feux de brousse d'origine naturelle, 20 cas de mort d'animaux signalés, 15 cas d'épizooties et 1 cas d'aléa climatique qui a affecté les zones de à Dosso et d'Alibori.

Les principales zones géographiques concernées par la survenance de ces incidences sont situées dans trois sous-espaces transfrontaliers (Mali-Mauritanie-Sénégal, Burkina Faso-Mali-Niger-Nigéria et Togo-Bénin), ainsi que dans la zone Ségou-Mopti, au Mali. Pour l'essentiel, les régions affectées par ces évènements sont les suivantes : Kara,

Alibori, Atakora, Zanzara, Katsina, Jigawa, Tahoua, Agadez, Tillabéri, Ménaka, Gao, Ségou, Mopti, Matam, Assaba, Brakna et les régions du Sahel, de l'Est et du Centre-Nord du Burkina Faso.

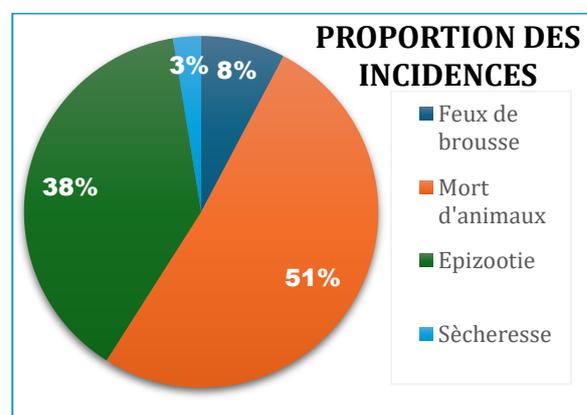
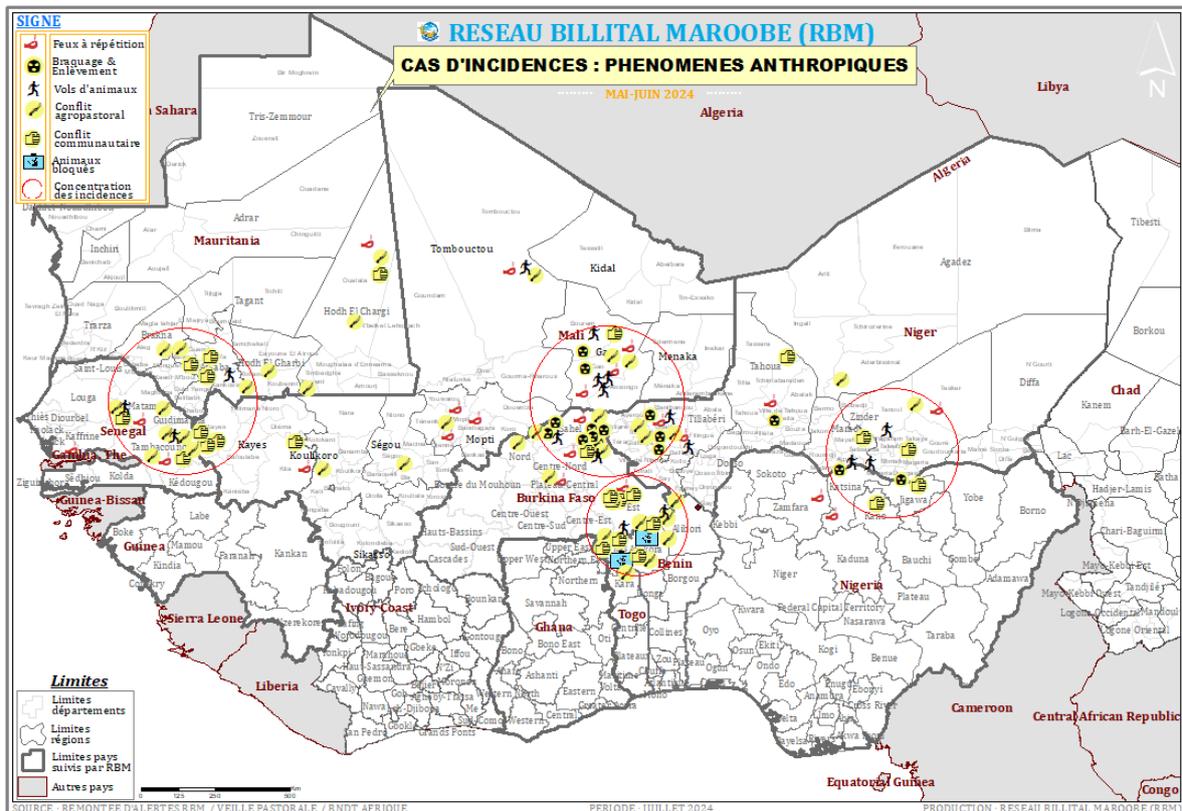


Figure n° 8 : Proportion de la survenance des incidences naturelles.



INCIDENCES ET SURVENANCES DE PHENOMENES ANTHROPIQUES



Carte n° 12 : Phénomènes anthropiques.

Les catastrophes naturelles sont souvent combinées avec des chocs anthropiques ; ce qui tend à amplifier leurs conséquences sur les systèmes pastoraux et les moyens d'existence des familles d'éleveurs-pasteurs.

Au cours de cette période de mai à juin 2024, les alertes enregistrées font état de 21 cas de feux de brousse, 14 cas de braquages et d'enlèvements d'animaux, 18 cas de vols d'animaux, 33 cas de conflits agropastoraux, 26 cas de conflits communautaires et 2 cas blocage d'animaux en pays hôtes.

Cependant, ces incidences sont étroitement liées aux phénomènes anthropiques et peuvent représenter l'impact des activités humaines sur l'environnement ou avoir même des effets

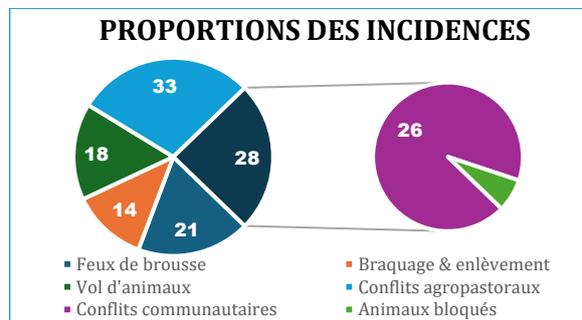


Figure 9 : Proportion des types d'incidences.

Quatre zones de forte concentration des incidents ont été identifiées. Il s'agit des espaces transfrontaliers suivants : (i) Mali-Mauritanie-Sénégal ; (ii) Burkina Faso-Mali-Niger ; (iii) Niger-Nigeria ; et (iv) Bénin-Burkina Faso-Togo. Les principales régions concernées sont : Kara, Alibori, Atakora, Jigawa, Katsina, Tahoua, Matam, Assaba, Brakna et quelques régions du Sahel central. Ces événements sont décrits dans les encadrés n° 1 et 2.



Les difficultés encourues par les pasteurs transhumants burkinabé bloqués entre la frontière du Bénin et du Togo :

A la mi-mai 2024, des groupes de pasteurs du Burkina Faso ont quitté la commune de Cinkanssé (province de Koulpélogo dans la région du Centre-Est) pour regagner la préfecture de Kpendjal (région des Savanes au Togo) qui dispose d'importantes ressources pastorales. Confrontés à une pénurie de pâturage dans leurs terroirs d'attache, ces pasteurs se sont rendus dans la partie Nord du Togo avec quelques 90 000 têtes de bétail. Ils ont choisi comme site d'accueil la zone de Kpendjal qui est bien pourvue en ressources fourragères et située au carrefour de plusieurs frontières (délimitation à l'Ouest par le Ghana et au Nord par le Burkina Faso).

Après un séjour d'une durée d'environ deux mois dans le département de Kpendjal, les pasteurs ont souhaité poursuivre leur mouvement de transhumance, en pénétrant au Bénin et au Ghana. Malheureusement, ils éprouvent des difficultés à concrétiser ce projet à cause de plusieurs écueils. D'un côté, le Bénin a fermé ses frontières à la transhumance transfrontalière et le fait d'entrer clandestinement sur le territoire expose les transhumants à de nombreux risques. De l'autre, le déplacement vers le Ghana est rendu impossible par l'inexistence de couloirs de passage permettant de traverser des zones où s'exercent des activités agricoles.

Actuellement, la situation des transhumants est devenue intenable parce qu'ils ne peuvent pas retourner au Burkina Faso, à cause de l'embrassement de l'insécurité dans leurs terroirs d'origine. A cela s'ajoutent les effets induits par le démarrage de la campagne agricole depuis le mois de juin qui s'accompagne de l'obstruction des couloirs de passage entre le département de Kpendjal et la province de Cinkanssé. Or, dans le même temps, l'accès du bétail aux pâturages se réduit drastiquement dans la zone d'accueil des transhumants au Togo.

Dans le souci de faire face à cette situation, il conviendrait de :

- © Sensibiliser les autorités locales du Togo à la nécessité de favoriser l'installation temporaire des pasteurs transhumants dans une autre zone géographique pourvue de ressources pastorales ;
- © Mener des activités de plaidoyer auprès des autorités béninoises, afin qu'elles acceptent d'accueillir des pasteurs transhumants étrangers sur leur territoire ;
- © Réaliser des actions de délimitation de couloirs de passage entre le Burkina Faso et le Togo, afin d'éviter un retour difficile des troupeaux transhumants dans leurs terroirs d'attache.

Il faut noter que cette situation a été débloquée avec l'avènement de la restitution des résultats du comptage.



La transhumance Niger-Nigeria prise en étau entre les conflits agriculteurs-éleveurs et la hausse du prix des denrées alimentaires :

Vers la fin du mois de juin 2024, plus de cinq cents pasteurs nigériens ont quitté la région de Maradi (communes de Hawandaki et Gazaoua) et celle de Zinder (communes de Bouza et Keita) à destination de l'État fédéral de Katsina, au Nigeria (zone de Daourawa, localités de Tagoura, Mashi, Mani et Garo). Ces éleveurs ont été contraints de partir à cause du déficit fourrager dans leurs zones d'attache et de l'installation de la saison des pluies qui donne lieu à la prise de contrôle des espaces ruraux par les champs au détriment des zones de parcours dans les régions de Maradi et Zinder.

Les pasteurs nigériens et leurs troupeaux se sont installés dans la brousse de Garo (zone de Daourawa), après avoir sollicité et obtenu l'autorisation des autorités locales qui délimitent chaque année un site pour accueillir les transhumants. Au cours de leur déplacement vers le Nigeria, certaines familles d'éleveurs sont entrées en conflit avec des habitants du village de Duddé (zone de Dotshé). La cause principale du conflit est liée à l'installation des pasteurs dans un champ à l'insu du propriétaire de la parcelle et du chef de village. Alertés sur cette situation, le chef de village et les leaders éleveurs ont rapidement résolu le conflit.

Les témoignages des transhumants révèlent une situation contrastée. En cette période du mois de juin, avec l'installation de la saison des pluies, le tapis herbacé s'est reconstitué. Ainsi, les éleveurs disposent d'un fourrage relativement abondant et accessible. Dans le même temps, les conditions d'alimentation des familles se sont dégradées, à cause de la hausse des prix des denrées de première nécessité.

Pour améliorer les conditions de vie des pasteurs transhumants, il conviendrait de prendre en compte deux recommandations importantes :

- © Apporter une assistance d'urgence aux familles des pasteurs transhumants, afin qu'elles puissent disposer de denrées alimentaires (riz, maïs, sorgho) ;
- © Assurer le balisage des couloirs de passage, afin de favoriser un retour apaisé des troupeaux transhumants actuellement présents dans les zones d'accueil.



Transhumants
Nigériens en
destination du
Nigeria





RECOMMANDATIONS

- © Assurer la valorisation optimale des apports et atouts des organisations pastorales dans les processus décisionnels et opérationnels, en tenant compte du fait que ces structures détiennent un avantage comparatif avéré et bénéfique dans le cadre de l'assistance humanitaire ;
- © Promouvoir davantage les réponses appropriées au profit des éleveurs dont les besoins connaissent une acuité pressante, compte tenu de l'accumulation des difficultés découlant de la détérioration de la situation sécuritaire et du blocage des transhumants dans certains espaces transfrontaliers ;
- © Renforcer le dialogue politique avec les autorités des différents pays couverts par l'exercice de comptage des animaux transhumants ;
- © Redynamiser et rendre opérationnels les comités paritaires chargés de la prévention et la gestion des conflits liés aux dégâts champêtres ;
- © Assurer le bon fonctionnement de l'observatoire sur le foncier pastoral, en mettant l'accent sur la structuration de ses activités, la délimitation claire de sa mission et la mise en place d'un mécanisme de financement adéquat ;
- © Renforcer la diffusion des résultats du dispositif de veille pastorale auprès des décideurs et des éleveurs ;
- © Concevoir un outil de sensibilisation et de formation à l'intention des décideurs sur les enjeux et le fonctionnement du système pastoral ;
- © Consolider le dispositif de recensement du cheptel pour en faire un outil d'aide à la décision pour les acteurs impliqués dans la gestion de la transhumance.



Réalisé avec l'appui technique et financier



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC



Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE



Réseau Billital Maroobe :
BP : 10 648 Niamey, Niger - Tél : +227 20 74 11 99
www.maroobe.com